

مكتبة من الدول



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12998 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

- MERCREDI 12 NOVEMBRE 1986

Camille Sontag et Marcel Coudari remis, à Damas, à des émissaires du gouvernement

L'Iran laisse à la Syrie le bénéfice de la libération de deux otages français

Au compte-gouttes

Camille Sontag et Marcel Coudari, en retrouvant la liberté, râlent un peu l'espoir de voir enfin se résoudre un problème qui obère toute la politique française au Proche-Orient depuis des mois. Mais ces libérations au compte-gouttes auxquelles Paris affirmait, il y a peu encore, s'opposer...

L'ambassadeur de France à Damas, M. Alain Grenier, et trois émissaires du gouvernement venus de Paris se sont rendus ce mardi 11 novembre en fin de matinée au ministère syrien des affaires étrangères pour prendre en charge les deux otages - MM. Camille Sontag et Marcel Coudari - libérés la nuit précédente à Beyrouth.

Le ministère des affaires étrangères dans un communiqué publié ce jour « remercie les autorités syriennes pour la pari qu'elles ont prise » dans cette libération. L'Iran, de son côté, fait clairement comprendre qu'il est le partenaire principal dans la libération des otages, mais laisse le bénéfice de cette opération à la Syrie.

DAMAS de notre envoyé spécial

Alors qu'on attendait la libération des deux membres d'une équipe d'Antoine 2, MM. Jean-Louis Normandin et Amel Cornea, les otages français relâchés lundi à Beyrouth et arrivés le mardi 11 novembre à Damas sont MM. Camille Sontag (quatre-vingt-cinq ans) et Marcel Coudari (cinquante-quatre ans). Un très vieux monsieur, cheveux tout blancs, soulevant de chaque côté, gravissant péniblement les marches de pierre, et qui n'a dit mot, suivi d'un homme grisonnant le regard perdu, qui n'a rien dit d'autre que « Je vais bien » : tels sont apparus les deux otages que la France vient de récupérer par l'intermédiaire de la Syrie.

La restitution s'est faite au ministère des affaires étrangères où les deux ressortissants français sont arrivés à 10 h 15, au lendemain du jour où l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) avait annoncé à Beyrouth-Ouest que « certains détenus » français allaient être libérés dans les quarante-huit heures. Le suspense a été entretenu jusqu'à la dernière minute.

L'ambassadeur de France à Beyrouth, M. Christian Grenier, avait été convoqué par les ravisseurs à l'hôtel Beaurivage dans le secteur musulman de la capitale libanaise pour venir récupérer les otages. En fait, l'ambassadeur s'est bien rendu en convoi blindé dans la partie ouest de Beyrouth mais il n'est installé dans l'annexe de l'ambassade de France et a délégué un de ses collaborateurs au Beaurivage. Tous deux attendirent en vain. A 1 heure du matin, leur convoi regagna Beyrouth-Est en trombe, et sans les otages, qui ont, apparemment, été directement transférés à Damas.

Quand ils apparurent mardi matin dans la capitale syrienne, la surprise fut grande : ce n'étaient pas les otages que l'on escomptait. Les deux journalistes d'Antenne 2 étaient considérés comme les « libérés probables », tout simplement parce que l'OJR est le mouvement qui avait revendiqué leur enlèvement et remis en liberté leurs deux camarades.

LUCIEN GEORGE.

(Lire nos informations page 16.)

Prisons privées : 15 000 places

Un arbitrage du premier ministre a réduit les ambitions de M. Chalandon, qui souhaitait construire vingt-cinq mille places

PAGE 16

Tension au Tchad

N'Djamena accuse la Libye de bombarder des localités du Nord

PAGE 4

La visite privée de M. Botha en France

Seul un sous-préfet...

PAGE 4

Un entretien avec le président de la Société française de production

La SFP, qui va être entièrement privatisée, doit désormais faire face à la concurrence

PAGE 12

Le Monde

SCIENCES

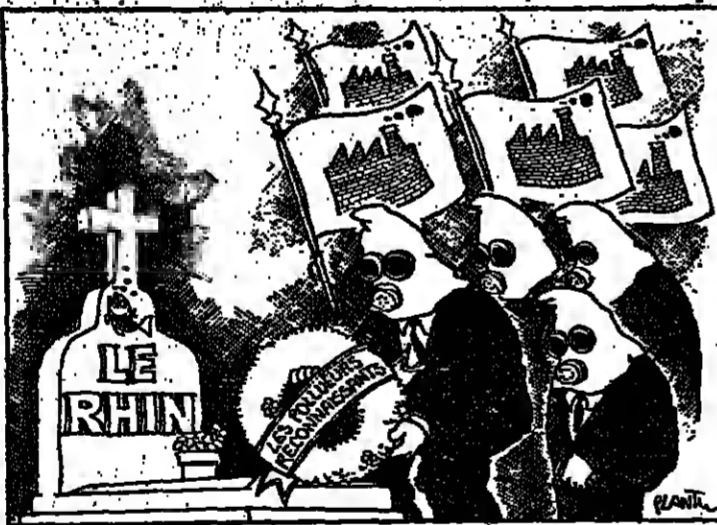
L'accélérateur de particules de Grenoble

Page 8

Le sommaire complet se trouve page 16

Une catastrophe écologique

L'Europe au chevet du Rhin



Les ministres de l'environnement ouest-allemand, français, néerlandais et suisse ont déclaré de se réunir, mercredi 12 novembre, à Zurich, pour discuter des conséquences de la pollution du Rhin et du stockage, jugé « illégal », de matières dangereuses dans les entrepôts incendiés de Sandoz à Bâle.

BALE de notre envoyé spécial

Dix jours après l'incendie de la Toussaint, l'entreprise Sandoz de Schweizerhalle est encore un champ de bataille : empilement de fûts rouillés par le feu et l'eau, sacs de plastique remplis d'une pâte blanche à demi-consommée, sol rougi par les colorants, le tout prisonnier d'un enchevêtrement de poutrelles métalliques, qui ont fondu comme beurre. Percés sur les pans de toitures branlantes, des ouvriers, munis de masques à gaz, s'emploient à démonter la couverture de fibro-ciment. D'autres, hissés dans des nacelles par d'énormes engins de levage, découpent les poutrelles au chalumeau, sous le regard attentif des pompiers, qui se tiennent prêts à éteindre tout nouvel incendie. Sur le chantier plane une forte odeur soufre, qui prend à la gorge.

« Nous avons travaillé samedi et dimanche », précise un responsable du matériel, venu inspecter le chantier à vélo - c'est ainsi qu'on se déplace contrairement dans les 40 hectares de l'usine Sandoz de Schweizerhalle, éta-

blissement spécialisé dans la fabrication d'insecticides, fongicides, herbicides et autres produits toxiques utilisés en agriculture (1). Le soleil brille en ce lundi 10 novembre : on ne craint donc pas de nouvelles fuites liquides dans le Rhin à la suite de quelques arrosages intempestifs. « La fuite de mercure de vendredi a été provoquée par une rupture de canalisation », explique M. Jean-Jacques Salzmann, le chef de la sécurité et de la protection de l'environnement, revenu précipitamment des Etats-Unis après l'incendie du 1^{er} novembre : « Nous avons obstrué les canalisations avec un bouchon de plastique de 3 centimètres d'épaisseur, qui a sauté sous la pression de l'eau. Nous avons cette fois coulé un bouchon de 30 centimètres. »

Il ne devrait donc plus y avoir d'écoulement dans le Rhin, à moins que la pluie ne se mette de la partie. « Nous avons un mur de rétention autour de l'usine, s'empresse d'ajouter M. Salzmann. Il ne pouvait pas retenir les 25 mètres cubes d'eau à la minute déversés par les pompiers pour protéger les autres bâtiments de l'usine. Mais il est suffisant pour retenir le ruissellement normal. »

ROGER CANS.

(Lire la suite page 7.)

(1) L'autre établissement Sandoz se trouve en pleine ville de Bâle, où l'on fabrique colorants et autres médicaments.

La mort de Viatcheslav Molotov

Le dernier bolchevik

L'agence Tass a annoncé, lundi 10 novembre, la mort de Viatcheslav Molotov, décédé le 8 novembre à l'âge de quatre-vingt-seize ans des suites d'une longue et grave maladie.

par André Fontaine

Avec son long nez d'un autre âge, son profil concave, son air propre et revêché - « son sourire », écrit Churchill, faisait penser à l'hiver sibérien -, Molotov ne payait pas de mine. Léonine, « meilleur employé de bureau de Russie ». Mais il fut l'incarnation même du dévouement à une cause dont il ne cessa jamais de croire, au moment des pires épreuves, comme à celui des pires excès, qu'elle justifiait toutes les souffrances et, sinon tous, les crimes commis en son nom, du moins le silence qui était fait sur eux.

Il fut le seul qu'on vit pleurer aux obsèques d'un despote qui ne lui avait pas épargné les humiliations. Le seul qui ait obstinément persévéré dans la ligne de confiance absolue vis-à-vis du monde « bourgeois » que Staline avait définie. Le seul qui ait osé paraître en public, le jour de l'agression nazie, pour appeler ses

compatriotes à la résistance, alors que son maître, pris au dépourvu, se terrait dans son bureau. Le seul membre du « groupe antiparti » qui, en 1957, ait osé ne pas voter la résolution qui le condamnait.

Avait-il des idées personnelles ? Les Américains, du vivant de Staline, avaient tendance à le croire plus dur encore que le dictateur qui avait paru, par exemple, faire bon accueil au projet de traité lancé en 1946 par le secrétaire d'Etat James Byrnes sur la délimitation de l'Allemagne et qui avait esquissé quelques signes de conciliation au cours du blocus de Berlin. Molotov n'avait montré aucun empressement à suivre son maître dans ces deux circonstances. Mais ne s'agissait-il pas plutôt d'une division du travail ?

S'il est vrai en tout cas que sa nomination, le 3 mai 1939, à la tête du commissariat aux affaires étrangères au lieu et place de Litvinov, dont le nom était synonyme d'attachement à la sécurité collective, constituait de la part de Staline un appel du pied à Hitler, dont celui-ci ne perdit pas de temps à saisir la portée ; s'il est vrai que c'est Molotov qui fut choisi pour dénoncer dans la Pologne, après son dépéçement, un

« monstrueux rejeton » du traité de Versailles ; s'il est vrai encore que c'est lui qui a signé le pacte germano-soviétique d'août 1939 et l'a présenté comme un retour à la politique traditionnelle de l'URSS, il est non moins vrai que c'est le même Molotov qui, en décembre 1933, président du conseil des commissaires du peuple, poste qu'il conserva jusqu'à la veille de l'agression nazie, dénonça le premier les dangereuses tendances des partisans d'un « nationalisme guerrier », et qui, sept ans plus tard, en visite à Berlin en guerre, tint tête au Führer comme personne, jusqu'alors, n'avait osé le faire.

Il s'était écoulé du temps depuis cette révolution d'Octobre qu'il avait vécu comme rédacteur en chef de la Pravda lorsqu'il devint commissaire aux affaires étrangères. Trotski, premier titulaire du poste, s'était écrit en s'installant dans les célèbres bureaux du pont aux Chartres de Petrograd : « Je lancerai quelques proclamations révolutionnaires et je formerai boutique... » La diplomatie secrète avait été officiellement répudiée, la politique d'annexion et de réparations abondamment dénoncée, le droit de tous les peuples, y compris de ceux de l'empire russe, à disposer d'eux-mêmes proclamé sur tous les toits. Mais l'incendie révolutionnaire ne s'était pas propagé, et l'URSS, après avoir réuni dans les bureaux de la Géorgie et les terres d'Asie centrale à l'ancienne mère-patrie, avait dû traîner sur tout son pourtour avec une série d'Etats qui avaient trop conscience de lui contester ses frontières naturelles pour ne pas faire de l'hostilité à son égard, en dépit de tous les traités de non-agression, le B-A-ba de leur politique. Et puis, un monstre avait grandi en Allemagne qui ne se cachait pas de vouloir trouver sur le territoire russe les colonies d'exploitation et de peuplement que le partage déjà réalisé de l'Afrique et de l'Asie lui interdisait de rechercher outre-mer.

Pour se prémunir contre ce danger, Staline avait d'abord essayé l'entente avec Paris et Londres, allant jusqu'à accepter de participer à la garantie de ce système de Versailles dont son pays, pourtant, pâtissait autant que le Reich.

(Lire la suite page 5.)

Claude Neuschwander
Jean-Marie Charpentier

G. de Margerie
O. Doussert
G. Carles

LA COMMUNICATION dans tous ses états

SYROS éditions

« Exceptionnellement complet sur le paysage audiovisuel français. L'Evenement du Jeudi »

75 F en librairie

Débats

NATIONALITÉ, VISA...

Le projet retouché du code de la nationalité sera soumis mercredi 12 novembre au conseil des ministres. Nacer Kettane estime que ce texte risque de conduire à une France anonyme, sans mémoire et sans âme.

Suspects !

On essaie de régler la question de l'immigration dans la foulée de la lutte antiterroriste.

OU qu'il se présente aujourd'hui, l'Arabe est suspect. Il porte sur le visage et dans le nom assez d'indices pour être interrogé, fouillé, vérifié. La consigne générale est de méfier de l'Arabe, qu'il soit travailleur ou étudiant, touriste ou intellectuel.

Vous êtes un voyageur; vous débarquez dans un aéroport international; vous êtes ce régime, muni de votre passeport; vous faites la queue devant la police des frontières. Vous remarquez que l'agent vise à peine les passeports européens, américains ou japonais.

Il a le tort de venir d'un monde qui vit depuis des décennies dans des tempêtes. Il vient d'un monde où la plupart des régimes politiques sont issus de la violence des coups d'Etat.

On apprendra peut-être un jour la vérité sur l'identité et les motivations des poseurs de bombes en France, les semeurs de terreur, les assassins d'innocents, qui se moquent par ailleurs de défigurer l'image de l'Arabe et du musulman.

Maghreb et la France, à long terme ce sera un handicap pour l'échange et le dialogue des cultures. Au moment où le Maghreb se retourne vers le bilinguisme, cette fermeture enrobée de méfiance est un coup porté à la culture aussi bien arabe que française.

On consolide l'amalgame dans les faits

An lieu d'expliquer les desseins de sa politique, le gouvernement laisse se développer dans les mentalités la méfiance à l'égard des Arabes. Tout en déclarant refuser de tomber dans le piège de l'amalgame entre le monde arabe et le terrorisme.

Lors de la dernière session du Haut Conseil de la francophonie en mai 1986, l'attention du président Mitterrand a été sollicitée sur le fait que si le gouvernement français établit des visas pour la circulation des hommes entre le

La logique des ghettos

La nouvelle croisade de la Bible contre le Coran

par NACER KETTANE (*)

Le jus soll ou droit au sol, qui fut institutionnalisé par la loi du 10 août 1927 et l'ordonnance du 19 octobre 1945, trouvait sa justification dans la dénatalité provoquée par les deux dernières guerres mondiales.

cette démarche s'inscrit dans une logique très claire : celle de renforcer les ghettos, de provoquer des affrontements et par là même de menacer cette citoyenneté que tant de pays envient à la France.

La peur de l'autre c'est la peur de soi-même

Avec cet arrière-plan, la volonté de réformer le code de la nationalité s'apparente à un enterrement, avant l'heure, de ce pays. C'est bien d'une nouvelle croisade qu'il s'agit : celle de la Bible contre le Coran.

Par ailleurs, comment expliquer cet acharnement à vouloir réformer le code, si ce n'est pour céder aux pressions de l'extrême droite. Car (*) Auteur de Droits de réponse à la démocratie française (éd. La Découverte).

Dans la liste des mesures qui suggèrent l'escalade d'une société apatride (contrôles incessants, bavures policières, crimes racistes ou « sécuritaires », procédures administratives d'expulsion, information de l'identité, cloisonnement des frontières...), la réforme du code de la nationalité s'inscrit dans un non-projet de société et dans une aventure qui risque de déboucher sur une France anonyme, sans mémoire et sans âme.

La France d'aujourd'hui, quoi qu'en disent les professionnels de l'assimilation forcée, est pluri-ethnique, et les autres ghettos des Antilles ainsi que la Marsillaise en arabe o'y changeront rien.

La diversité ethnique doit pouvoir s'épanouir dans une citoyenneté réellement reconnue. Entre une Turquie membre de l'OTAN et une candidature du Maroc à la CEE, comment ne pas voir l'avenir qui se dessine ?

La peur de l'autre, c'est la peur de soi-même, et lorsque l'on est effrayé par sa propre condition, on s'engage sur des terrains marécageux où l'irrationalisme prime sur la réalité des hommes.

Le projet de réforme du code de la nationalité, émanant d'un doute collectif de certains Français sur leur identité, est une atteinte grave à la tradition républicaine, qui est l'un des piliers de la démocratie moderne.

En politique, comme dans la vie, il est permis de se tromper. Ce serait tout à l'honneur des auteurs de ce projet que de reconnaître l'irrationalité et le danger d'une surenchère prélectorale.

Car modifier le code de la nationalité française, c'est rappeler à un Français sur trois qu'il n'est plus tout à fait chez lui dans l'Hexagone, et c'est réveiller de vieux démons que de l'affaire Dreyfus au gouvernement de Vichy, en passant par les exactions de l'« Empire », ont jalonné l'histoire de France.

« MON FRÈRE, L'ENNEMI », d'Uri Avnery. Le dialogue israélo-palestinien

URI AVNERY accepte tout à fait les critiques, sauf une : qu'on ne vienne pas lui dire qu'il est un penseur utopique, irrationnel, un pacifiste né, de ceux que les Américains qualifient de « doux sensibles ». Il veut bien reconnaître que lui-même et son mouvement sont aujourd'hui plus que jamais marginalisés et discordants dans le concert de la Realpolitik.

des contacts avec des dirigeants de l'OLP. Il en retrace l'histoire dans un livre - Mon frère, l'ennemi - qui n'occulte aucune des difficultés ni, parfois, des ambiguïtés de la démarche. Il s'est longuement entretenu avec Yasser Arafat et a tissé des liens, parfois étroits avec d'autres dirigeants de l'OLP, dont certains - Ezzadine Kelak, Saïd Hammani, Naïm Khader, Issam Sartawi - payèrent de leur vie le seul fait d'avoir ainsi voulu remettre en cause la logique de l'establishment.

ment, par souci de l'unité de ses rangs. Erreur stratégique ? Uri Avnery cite, à ce propos, Pierre Mendès France, qui parvint souvent les rencontres du Conseil pour la paix et critique en ces termes Yasser Arafat : « Un véritable chef doit prendre des décisions et non attendre un consensus; l'unité est importante, mais si elle signifie qu'on ne peut rien faire alors il faut la sacrifier. »

ALAIN FRACHON. * Uri Avnery, Mon frère, l'ennemi - Un Israélien dialogue avec des Palestiniens. Editions Seuil/Liana Levi, 280 p., 95 F.

COURRIER DES LECTEURS

Basse besogne

Pour avoir bavardé longuement avec quelques « pupils » (es) maliens (ne) le mois écoulé, j'ai pu constater que certaines méthodes utilisées qui rappelleraient trop bien hélas celles de notre histoire contemporaine.

C'est tristement pitoyable d'agir de la sorte, et en cette circonstance j'ai honte pour la France. Bah, on pourra toujours organiser un concert à Bercy, présidé par notre premier ministre actuel, pour les déshérités du tiers-monde ou créer un second Paris-Dakar par distribution de quelques pompes à eau.

YOLANDE DUCARRE, Bamako (Mali).

Galimatias

J'ai le plus grand respect pour la personnalité d'Elie Wiesel et j'admire le combat qu'il mène pour qu'on n'oublie pas l'holocauste du peuple juif. Mon admiration cesse quand il se met à philosopher.

saut vivre avec la réponse, parfois contre la réponse, avec la question, parfois contre la question. Mais dire la réponse, et la réponse seule sans la question, je ne peux pas le faire.

FERNAND GILBERT (Bruxelles).

« Ce jeune homme serait mort si... »

Vous tous qui, ce dernier mercredi d'octobre 1986, êtes descendus, entre 19 h 20 et 20 h 15, sur le quai de métro Chambre-des-Deputés et avez vu tomber ou êtes passés à côté de ce jeune homme étendu sans connaissance et qui vous êtes engouffrés dans la rame, pour quoi n'avez-vous rien fait pour lui porter secours ?

Pourquoi ne vous êtes vous-mêmes pas assurés que le nécessaire était fait ? Peut-être avez-vous essayé de vous arranger avec votre conscience en vous disant, comme ceux que j'ai entendus, qu'il s'agissait sans doute d'un clochard ou d'un drogué (il faut bien que les victimes soient un peu coupables !)

N'avez-vous pas pensé qu'une mère, comme vous madame, pourrait détourner son regard de votre fils mourant, qu'un homme, comme vous monsieur, laisserait mourir votre frère sur le quai du métro. Car il faut que vous le sachiez, s'il ne s'était trouvé deux personnes presque comme vous, ce jeune homme serait mort. (...)

MICHELLE THÉRY (Paris).

GRAND CONCOURS

MERCREDI 19 NOVEMBRE Le Monde donne la parole aux étudiants



ACHETEZ Le Monde et son supplément CAMPUS Mercredi 19 novembre 1986 (numéro daté du 20 novembre)

Le Monde ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE 254 F 672 F 954 F 1 200 F TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 300 F IL - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F Par voie aérienne : tarif sur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. Le Monde TÉLÉMATIQUE Composés 36-15 - Topex LEMONDÉ Impression de « Monde » 7, rue des Italiens PARIS-IXE 1986 Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration Commission paritaire des journaux et publications, n° 37 437 ISSN : 0395 - 2037 Le Monde UFR 706-610 is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde n/o Speedprint, 45-46 35 th street, L.L.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at P.O.C. 45-46 35 th street, L.L.L. N.Y. 11104.

مكتبة المنهج

Du synchrotron jaillira la lumière

Le nouvel accélérateur de particules sera installé à Grenoble, mais il faut encore préciser sa puissance et estimer son coût pour les dix années à venir.

Le synchrotron européen : rarement projet scientifique aura soulevé autant de passions, agité les chercheurs et divisé les politiques.

décision ferme de construction était prise en début de l'été prochain par les cinq pays intéressés par cette affaire.

Du couteau de boucher au scalpel

Pour toutes ces raisons, le rayonnement synchrotron offre à la communauté scientifique un moyen d'investigation de la matière inégal dans les domaines de la physique, de la chimie, mais aussi de la biologie.

Mais, encore faut-il régler, avant de concrétiser ces perspectives encourageantes, deux problèmes : définir les caractéristiques définitives de la machine et chiffrer son coût.

Une telle machine suppose en effet des investissements très lourds, estimés, hors de toute contrainte budgétaire, par un groupe de la Fondation européenne de la science à quelque 2,4 milliards de francs sur dix ans.

Pour l'heure, seuls les 30 millions de francs de frais d'études préliminaires ont été financés par l'ensemble des cinq pays actuellement associés au projet.

voate : Allemagne (28 %), France (28 % plus 10 % au titre de la prime de site), Grande-Bretagne (15 %), Italie (15 %) et Espagne (4 %).

« Un pays, une voie »

D'autre part, des discussions ont cours actuellement pour définir le type de société qui construira et exploitera l'ESRF.

Sur ce point, la communauté scientifique française estime que le scénario proposé par la Grande-Bretagne coûte bien cher : 20 % des dépenses annuelles

d'ISIS, soit 45 à 50 millions de francs, pour faire fonctionner la machine et augmenter sa puissance qui n'est actuellement qu'à 12 % de sa capacité nominale.

Peut-être serait-il préférable, dit-on au Commissariat à l'énergie atomique comme au Centre national de la recherche scientifique, qui doivent financer à part égale l'investissement des Français dans l'ESRF.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

- (1) Toutefois, le déplacement d'une bretelle routière, d'un terrain de sport et de bâtiments sociaux devrait coûter quelque 30 millions de francs. (2) Aux conditions économiques de 1987. (3) La spallation est l'éclatement d'un noyau atomique en de très nombreux morceaux (protons, neutrons, noyaux légers) sous l'impact d'une particule énergétique.

Avis de recherche

Sous peine de se voir irrémédiablement disarçonné, c'est-à-dire de disparaître du lot des grands pays industriels, la France doit, elle aussi, poursuivre une politique de recherche et de développement vigoureuse et augmenter les moyens qui y sont consacrés.

financement et l'extension de la recherche est la plus faible. Ce constat global doit cependant être nuancé, car cette faiblesse est surtout le fait des petites entreprises et des firmes des secteurs d'activités traditionnelles.

La situation « préoccupante » de l'emploi scientifique fait aussi l'objet d'une attention particulière du CSRT, qui constate qu'en ce domaine la France est en queue de peloton des grands pays industriels.

De l'analyse de tous ces points, le CSRT retire l'opinion que la politique de la recherche menée ces dernières années a permis « de rattraper une partie de notre retard vis-à-vis des autres pays de l'OCDE ».

Les péniches prennent l'ascenseur

Une technique originale pour aider les marins du canal du Centre, en Belgique, à franchir une chute de 68 mètres.

AVANT la fin de cette décennie, un ouvrage impressionnant de 130 mètres de long et de 117 mètres de haut va devenir le plus grand ascenseur à bateaux du monde.

Entre Mons et La Louvière, le canal du Centre franchit actuellement une chute de 68 mètres grâce à quatre ascenseurs hydrauliques datant du début du siècle et de 17 mètres chacun.

Admettons que deux péniches se présentent l'une à l'amont et l'autre à l'aval. Elles pénètrent dans le bac correspondant et chassent l'eau à raison de leur masse, selon le principe d'Archimède.

L'élégance de cette technique tient au fait qu'elle ne nécessite l'apport d'aucune énergie exté-

rieure et qu'elle consomme peu d'eau. Un quart d'heure après être entrée dans le bac, la péniche se sort pour poursuivre son voyage.

Ce qui était possible pour des péniches de 300 tonnes et de 38,50 mètres de long ne l'était plus pour les convois poussés de 2000 tonnes, longs de près de

construire et à exploiter un ascenseur de 73 mètres. A titre d'exemple, la translation par ascenseur nécessite une énergie de 50 kWh, quand la pente d'eau exige 1400 kWh et trois écluses, 11 700 kWh.

L'ouvrage en construction à Strepy-Thieu se présente comme un ascenseur classique, mais de dimensions exceptionnelles. Il a été décidé qu'il comprendrait deux bacs de 112 mètres de long et de 12 mètres de large, correspondant chacun à une masse de 7200 à 8400 tonnes suivant la hauteur d'eau.

Chaque ascenseur sera autonome, grâce à un système de

freins à sabot bloqueront les tambours. Le guidage du bac dans sa course sera assuré par deux rails fixés sur la tour centrale.

Une petite centrale hydroélectrique constituera le groupe électrique de secours. A l'amont, chaque bac sera raccordé au garage par un pont canal de 98 mètres. La durée du cycle des opérations nécessaires à la translation d'une péniche est de quatre-vingt minutes.

Les catastrophes prévues

Les études ont été poussées pour prévenir toutes les catastrophes imaginables. La zone étant sismique, la stabilité des ouvrages a été calculée pour des déplacements de +5 à -5 cm.

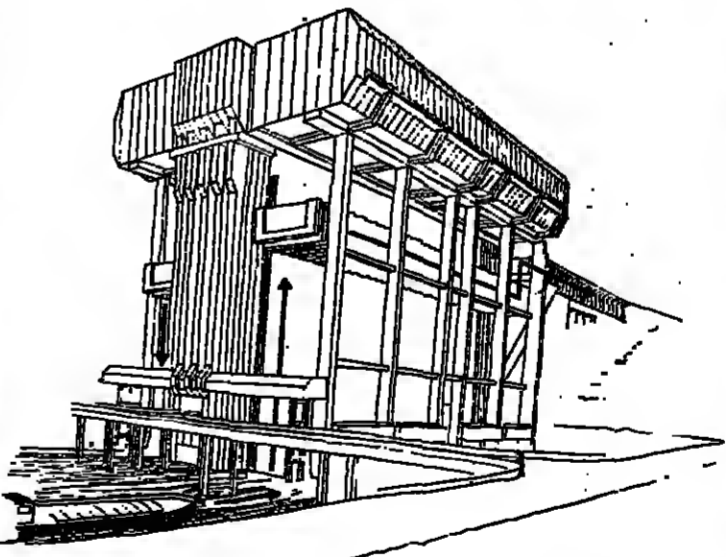
L'oscillation possible du bac et de son contenu, des contrepois, des câbles, des mécanismes de levage et des moteurs électriques ne présentera aucun inconvénient.

D'autres accidents ont été envisagés : vidange accidentelle d'un bac, naufrage d'un bateau dans le bac ou dans le pont-canal, enfoncement d'une porte du bac ou d'un bief par une péniche incontrôlée, défaillance du moteur, rupture d'un câble de suspension ou de commande. Simulés en ordinateur, ces scénarios catastrophes sont apparus tout à fait contrôlables.

L'ascenseur de Strepy-Thieu témoigne de la confiance que les Belges continuent de placer dans la voie d'eau. Le coût de l'ouvrage est évalué à 1,1 milliard de francs (17 milliards de francs belges).

Certes, les restrictions budgétaires repousseront de deux ou trois ans l'inauguration, qui avait été prévue pour 1988. Mais les professionnels français de la voie d'eau n'en resteront pas moins ébahis de voir qu'en Europe-Québécoise, on est prêt à dépenser dans un seul ouvrage fluvial l'équivalent de dix ans de budgets d'investissements des voies navigables françaises. La voie d'eau : obsolète ? En tout cas, pas en Belgique !

ALAIN FAUJAS.



100 mètres et les automoteurs de 1350 tonnes longs de 80 mètres.

L'hydraulicité classique ne pouvait pas suffire. Les services belges des voies navigables se sont alors livrés à une étude comparative entre plusieurs solutions techniques : des plans inclinés, une pente d'eau, deux ascenseurs de 36 mètres de haut et un ensemble de trois écluses.

contrepois qui équilibrera le bac rempli d'eau, soit cent douze câbles de 85 millimètres de diamètre supportant un poids de 6 400 tonnes et trente-deux câbles de commande supportant un poids de 1 400 tonnes. Le freinage de la descente et de la montée du bac sera assuré par quatre moteurs électriques de 500 kW. En cas d'incident, des freins à disque interviendront et, dans les cas d'urgence ainsi qu'à l'arrêt, des

ANIMATEURS SCIENTIFIQUES Formation en UN AN ouverte aux « bac +2 ». Se. exactes et naturelles. En collaboration avec la C.S.I. de LA VILLETTE I.U.T. TOURS

Handwritten signature or stamp in Arabic script.

صكنا من الأجل

Economie

S'opposant aux mesures de libéralisation de l'acier

Les sidérurgistes européens veulent élaborer un nouveau plan de réduction des capacités de production

BRUXELLES
de notre correspondant

Eurofer, l'organisation professionnelle qui rassemble les principaux groupes sidérurgiques de la Communauté se déclare, dans un mémorandum adressé à la Commission européenne, prête à procéder à une nouvelle réduction de 11,9 millions de tonnes des capacités de production des laminés à chaud d'ici à la fin 1989. En contrepartie de cette réduction supplémentaire qui signifiera bien sûr la fermeture de nouveaux sites Eurofer demande aux pouvoirs publics de prendre en charge à 100 % les coûts sociaux de l'opération, et surtout de bloquer pour trois ans le processus de libéralisation du marché. Les ministres de l'industrie des Douze discuteront des propositions de l'organisation lors de leur prochaine réunion le 18 décembre à Bruxelles.

La sidérurgie européenne vit depuis octobre 1980 sous le régime de l'« état de crise manifeste » (article 58 du traité de la CEECA) qui prévoit le contingentement obligatoire de 85 % de la production de laminés à chaud. Afin d'empêcher la guerre des prix que ne manquerait pas de susciter l'excès de capacité de production par rapport à une demande en déclin, des quotas sont attribués à chaque entreprise. Mis ainsi à l'abri du risque de concurrence « sauvage », les industriels ont procédé depuis lors, sous les auspices de la Commission et des pouvoirs publics nationaux, à une réduction de 32 millions de tonnes de leur capacité de production (1).

Celle-ci s'est accompagnée d'une modernisation des équipements, si bien que la Communauté dispose aujourd'hui d'une sidérurgie performante. Malheureusement, la demande continuant à diminuer, les installations existantes sont encore trop nombreuses par rapport aux besoins, ce qui pèse sur les rentabilités. La Commission a évalué à 20 millions de tonnes l'excédent de capacité de production, mais elle considère que l'ajustement entre l'offre et la demande doit désormais principalement s'opérer par le jeu du marché. Dans cet esprit, 20 % de la production sous quotas ont été

libérés le 1^{er} janvier 1986 et la Commission propose maintenant de libérer quatre nouveaux produits au 1^{er} janvier 1987 : les tôles galvanisées, le fil machine, les profilés légers (petites poutrelles) et les laminés marchands.

Suppression des quotas

Le conseil des ministres a déjà décidé qu'en tout état de cause les quotas seraient totalement supprimés au 31 décembre 1987. Les petits producteurs sont plutôt favorables à ce scénario, qui laisse jouer la concurrence. Les producteurs intégrés, qui apparemment le redoutent, y sont opposés et, pour limiter la production, proposent donc de procéder eux-mêmes aux ajustements nécessaires.

Mais leurs propositions, outre le fait qu'elles sont assorties d'exigences dont on peut deviner qu'elles seront inacceptables pour les pouvoirs publics tant européens que nationaux, demeurent peu précises. « Nous allons étudier, d'ici à l'été 1987, comment procéder et, de votre côté, gelax votre programme de libéralisation du marché », explique, en substance, Eurofer à la Commission et au conseil des ministres de l'industrie. Il n'était évidemment pas possible à ce stade, pour les industriels, de décrire dans le détail les modalités de l'opération d'anticipation qu'ils se proposent de mettre en œuvre. Mais la Commission, de son côté, ne pourra sans doute pas ignorer que reculer les libéralisations du marché freine la restructuration en continuant à figer les situations acquises. Pour ne pas alourdir la pression, elle pourrait donc maintenir, au moins pour deux produits, sa proposition d'élimination immédiate des quotas. Le dialogue à trois — Commission, États membres et industriels — sur la poursuite de l'assainissement de la sidérurgie communautaire, ne fait que débiter.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) L'Espagne, qui n'a adhéré à la CEE que le 1^{er} janvier 1986, applique un programme de restructuration qui lui est propre et sa production n'est par conséquent pas incluse dans ce montant.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 10 novembre ↑

Wall Street : légère hausse

New-York (AFP). — La tendance s'est raffermie à partir de la mi-séance du lundi 10 novembre à Wall Street, après avoir évolué irrégulièrement en baisse, dans un marché calme. En retrait initial de plus de 5 points, l'indice des valeurs industrielles a clôturé à 1 892,45, en hausse de 5,90 points.

Quelque 120 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 846 contre 724. 441 titres ont été échangés.

Les analystes ont attribué la nervosité des investisseurs aux incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 10 nov.
Alcoa	36 3/8	36 5/8
A.T.T.	25 3/8	25 1/2
Boji	52 5/8	52 5/8
Chase Manhattan Bank	36	36
De Pense de Westman	88	88 3/8
Eastman Kodak	62 3/4	62 1/4
Exxon	69 1/8	69 1/4
Ford	57	57
General Motors	72 1/2	72 1/8
IBM	48	47 3/4
ITT	121 3/8	121 1/4
L.T.V.	53 3/4	54 1/8
Mobil Oil	38 7/8	38 1/8
Pfizer	62 1/8	62
Schlumberger	32 3/8	32 1/2
Texas	38 1/4	38 1/2
U.S.I. Inc.	58 7/8	58 5/8
Union Carbide	23 1/4	23 1/8
USX	23 3/4	23 1/2
Windsor	58	57 5/8
Xerox Corp.	57 3/4	58 3/8

(Publicité)

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Direction de la recherche et de la formation permanente

SEMINAIRES 1986/1987

ADMINISTRATION ET POLITIQUE

Jean-François KESLER

Un jeudi sur deux de 13 h à 14 h 30

LE PERSONNEL DE DIRECTION DES MINISTÈRES

Danièle LOCHAK

Un lundi sur deux de 12 h 30 à 14 h

LES RELATIONS DES ADMINISTRÉS ET DE L'ADMINISTRATION

Herbert MAÏSL et Céline WIENER

Un jeudi sur deux de 11 h 30 à 13 h 30

DÉONTOLOGIE DE L'ADMINISTRATION

Serge SALON

Un lundi sur deux de 13 h à 14 h 30

SÉLECTION ET FORMATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Olivier SCRAMEL

Un mardi sur deux de 12 h 30 à 14 h

VIE QUOTIDIENNE DANS L'ADMINISTRATION AU XX^e SIÈCLE :

LES FEMMES

Guy TRUILLIER

Un mardi sur deux de 10 h à 12 h

Pour tous renseignements et inscriptions, téléphonez à :

ENA - Direction de la recherche

115, rue du Bac, 75007 PARIS

Tél. : (1) 42-22-54-59

SIEMENS

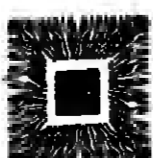
INFORMATIQUE :

Siemens réalise les plans d'urbanisation, de réseaux, et de cadastre de votre ville.

L'administration d'une ville comme TOULON, avec plus de 200.000 habitants, demande énormément d'expérience dans les domaines de l'urbanisme et de l'économie sociale. Les décisions prises par le Maire ont une répercussion directe sur l'avenir immédiat, l'environnement et le style de vie des habitants. Le Conseil Municipal de Toulon dispose d'un outil capital pour l'assister dans le processus de décision : un ordinateur système SIEMENS 7500 avec progiciel SICAD (Siemens Interactive Computer Aided Design). Le système 7500 et SICAD autorisent le traitement et le stockage quasiment illimité des plans et des schémas

sous un volume réduit. Siemens a mis au point une série de modules spécifiques destinés aux spécialistes (géomètres, urbanistes, ingénieurs et techniciens des municipalités, cartographes...), qui ne nécessitent pas de connaissances en informatique. Siemens, premier constructeur européen en informatique, dispose d'une gamme de progiciels adaptés aux différents secteurs d'activités publics et privés.

Siemens en France : 3.000 personnes
20 agences - 3 usines - 2,2 milliards de F de CA dont 16 % à l'export - 1,3 milliard de F d'achats à des firmes françaises.



Siemens,
l'électronique au quotidien.

Table of contents with categories: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES.

La libération de deux des otages français au Liban

Le communiqué de l'Organisation de la justice révolutionnaire : « A la suite des engagements du gouvernement français... »

Dans la capitale libanaise, l'attente a été longue, toute la nuit de lundi à mardi. Peu avant minuit, l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJ.R.) avait affirmé qu'elle avait remis en liberté deux des trois otages français en sa possession.

A aucun moment, l'interlocuteur n'a fourni l'identité des deux otages : il s'agit de M. Camille Sontag (âgé de quatre-vingt-cinq ans, enlevé le 7 mai dernier à Beyrouth-Ouest) et

de M. Marcel Coudari (cinquante-quatre ans, dont la disparition au Liban avait été signalée en février 1986). Depuis le 8 mars, l'OJ.R. affirmait détenir trois Français : M. Coudari et deux membres d'une équipe d'Antenne 2, MM. Aurel Cornéa (cinquante-quatre ans) et Jean-Louis Normandin (trente-quatre ans).

Dans son communiqué, l'OJ.R. invitait l'ambassadeur de France au Liban, M. Christian Graeff, « un représentant personnel » du président syrien Hafez El Assad et un délégué de la Croix-Rouge libanaise à venir accueillir les otages à l'hôtel Beirutage. En début de soirée, M. Guy LeTrange, deuxième secrétaire de l'ambassade de France, arrivait au Beirutage avec une escorte de quatre voitures blindées venues de la partie est (chrétienne) de Beyrouth.

De façon mystérieuse, l'OJ.R. expliquait que la libération des otages « avait lieu à la suite des engagements du gouvernement français ». « Nous espérons, poursuivait le communiqué, que la France ne se dédiera pas de ses promesses, car nous serions dans l'obligation d'agir d'une manière connue des dirigeants français. En outre, nous n'accepterons plus désormais la réalisation de tout ami ou personne sincère. » Le communiqué s'achevait par un appel à la « victoire des opprimés ».

Le communiqué de l'OJ.R. exprimait la confiance que les otages français seraient libérés dans les prochains jours. « Nous demandons à tous les pays européens, notamment au gouvernement français, d'abandonner leurs projets colonialistes dans la région, en particulier au Liban », disait le communiqué.

Le communiqué s'achevait par un appel à la « victoire des opprimés ». « Nous espérons, poursuivait le communiqué, que la France ne se dédiera pas de ses promesses, car nous serions dans l'obligation d'agir d'une manière connue des dirigeants français. En outre, nous n'accepterons plus désormais la réalisation de tout ami ou personne sincère. »

Le communiqué s'achevait par un appel à la « victoire des opprimés ». « Nous espérons, poursuivait le communiqué, que la France ne se dédiera pas de ses promesses, car nous serions dans l'obligation d'agir d'une manière connue des dirigeants français. En outre, nous n'accepterons plus désormais la réalisation de tout ami ou personne sincère. »

Un arbitrage du premier ministre Prisons privées: 15 000 places

M. Chalandon en avait demandé 25 000

M. Albin Chalandon souhaitait immédiatement vingt-cinq mille places de prisons privées: il n'en a obtenu que quinze mille. La décision de réduire les ambitions du garde des sceaux a été prise, lundi 10 novembre, au cours d'un comité interministériel auquel participaient notamment MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur.

Le garde des sceaux, qui assistait lui aussi à cette réunion, estime néanmoins avoir obtenu satisfaction sur l'essentiel: son projet a obtenu le feu vert du premier ministre et du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, alors qu'il était combattu par M. Alain Juppé. Le ministre chargé du budget était opposé, pour des raisons de coût, au plan de privatisation.

Après leur échec aux élections législatives Le pari alsacien des Verts

Les écologistes alsaciens ont gagné, et les élus ont pris leur revanche. Telles sont les deux principales conclusions de l'assemblée générale annuelle des Verts, qui s'est déroulée à la fin de la semaine dernière à Paris (le Monde des 8 et 11 novembre).

Après le succès des dernières élections législatives (1,2% des suffrages) et le refus de « mariage » de l'écologie, les Verts se lancent dans un véritable pari alsacien dans lequel les élus locaux et le travail de terrain environnementaliste sont privilégiés. Ils se donnent jusqu'à la fin juin 1987 pour désigner leur candidat à l'élection présidentielle, précédée dans laquelle M. Antoine Waechter semble le mieux placé.

Le pari alsacien des Verts Le communiqué de l'Organisation de la justice révolutionnaire : « A la suite des engagements du gouvernement français... »

MM. Sontag et Coudari

MM. Marcel Coudari et Camille Sontag - qui ont été libérés ce mardi - étaient les moins connus des otages français retenus au Liban. Ni diplomates ni journalistes, ils résidaient à Beyrouth pour des raisons strictement personnelles.

M. Camille Sontag (quatre-vingt-cinq ans) est capturé le 7 mai dernier, également à Beyrouth-Ouest, sur le front de mer, alors qu'il se rendait avec sa femme aux FTT pour régler ses factures dans la perspective d'un départ définitif du Liban.

Faute de « compensations », la France pourrait réduire ses achats de gaz norvégien

M. Brundtland, premier ministre norvégien, a écrit, le 7 novembre, à M. Chirac pour lui confirmer que des achats de gaz norvégien par la France ne peuvent faire l'objet de compensation. Elle estime que les autres clients (RFA, Belgique et Pays-Bas) sont en droit d'attendre une égalité de traitement qui rend la demande française impossible.

Ce « contrat du siècle » gazier, conclu fin mai avec la Norvège par un consortium européen, dont Gaz de France, a été bloqué par le gouvernement français, qui fait valoir qu'il va creuser le déficit commercial de l'Hexagone vis-à-vis de la Norvège, déjà lourd de 10 milliards de francs en 1985.

Oslo ayoat dooof jusqu'en 15 novembre au gouvernement français. Le GATT refuse de se prononcer sur l'embarge américain contre le Nicaragua. Sans classer définitivement l'affaire, le conseil du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a refusé de se prononcer sur le fond du litige opposant le Nicaragua aux Etats-Unis, déboutant virtuellement Nicaragua de l'action engagée contre l'embarge commercial décrété à son encontre par les Etats-Unis, en mai 1984.

Grève à la SNCF Des perturbations limitées les 12 et 13 novembre

Des perturbations, « très limitées » selon la direction, auront lieu à la SNCF mercredi 12 et jeudi 13 novembre, principalement sur les lignes de la banlieue parisienne, en raison d'une grève des conducteurs autonomes (CGAACC) qui demandent notamment l'abandon du projet de nouvelle grille salariale.

La direction de la SNCF s'indiqua que les conséquences du mouvement devaient être circonscrites au trafic de la banlieue parisienne et à la desserte régionale de quelques villes de province, le trafic étant normal sur les TGV, les rapides et les express à grande vitesse.

Attentat contre une synagogue à Anvers. - La principale synagogue du centre d'Anvers a été l'objet, dans la nuit du lundi 10 au mardi 11 novembre, d'un attentat à la bombe. Cet attentat, dont la responsabilité n'a pas été immédiatement revendiquée, n'a pas fait de victimes mais a provoqué d'importantes dégâts matériels.

Mille sept cents emplois supprimés aux Houillères de Lorraine en 1987

M. Joseph Bernard, directeur général des Houillères du bassin de Lorraine (HBL), a annoncé, le lundi 10 novembre, au cours d'un comité d'entreprise, la suppression de mille sept cents emplois en 1987. Ces suppressions se feront sans licenciements mais essentiellement par des retraites et des préretractions.

Protestant contre ces prévisions, les syndicats ont quitté le comité d'entreprise après trois heures de débats. La CGT d'un côté et l'inter-syndicale CFDT-FO-CGC-CFTC de l'autre, ont appelé à manifester jeudi 13 novembre à Hombourg-Jeud (Moselle).

VOILE : Coupe Louis-Vuitton. - New-Zealand a pris, seul, la tête des éliminatoires entre challenges de la Coupe de France, en dominant nettement l'Amérique-N, lundi 10 novembre à Fremantle, lors de la huitième journée du deuxième round robin.

Deux disparitions Le compositeur canadien Serge Garant

La mort brutale de Serge Garant, qui devait diriger un concert vendredi au Festival de Lille (le Monde du 9 novembre), prive le Canada d'une de ses plus grandes personnalités musicales : compositeur, chef d'orchestre, professeur et critique, il joua un rôle dominant dans l'art contemporain. On disait volontiers qu'il était le « Boulez canadien » par son activité infatigable d'animateur à la tête de la Société de musique contemporaine du Québec depuis 1960, où il a réuni maintes parutions de ses amis et collègues, mais aussi par son œuvre considérable qui allie la rigueur stricte à un vrai lyrisme poétique.

La pianiste Lili Kraus Elle fut, jusqu'à la fin de sa vie, la grâce même de la musique, interprète incomparable de Mozart, alliant l'« esprit tchèque (par son père), l'ardeur hongroise (par sa mère) et la sensibilité viennoise de l'empire où elle était née, le 4 mars 1905, à Budapest. Entrée dès l'âge de huit ans à l'Académie de musique, Lili Kraus travailla avec Bartok et Kodaly, puis avec Steiermann et Schnabel à Vienne, où, à vingt ans, elle est nommée professeur au Conservatoire. En 1930, elle commence une longue et brillante carrière internationale : dès cette époque, ses récitals Mozart et Schubert, ses disques de sonates, avec Willy Boskovsky et Szymon Goldberg, la rendent célèbre. Fuyant le nazisme, elle s'installe à Londres. En 1942, elle est faite prisonnière à Iwano Jevo par les Japonais et croit pendant une année dans un effroyable camp de concentration, avant d'être transférée dans un lieu d'internement moins dur jusqu'en 1945.

Le compositeur canadien Serge Garant Né à Québec le 22 septembre 1929, épris de jazz dès l'enfance, il étudia le piano, l'harmonie et la composition (avec Claude Champagne) dans son pays, puis suivit à Paris, en 1951-1952, la classe d'analyse de Messiaen, et travailla le contrepoint avec André Voarbourg. Il était professeur d'analyse et de composition à l'université de Montréal depuis 1967. Ses œuvres ont été assez souvent données en France, notamment au Domaine musical et à Royan.

مكتباتنا في كل مكان